



Formation

- Bureautique
- CAO / DAO / PAO
- BTP
- FEEBat
- Gestion

La gestion administrative et financière des marchés publics et privés

Objectifs

- Préparer le dossier dans les règles pour éviter les contentieux et/ou faire prévaloir son bon droit devant les tribunaux.
- Obtenir des garanties de paiement

Dates et durée

1 journée (7 h)
De 9h à 17h00

Formateur

Me Yann LE MOULLEC –
Avocat à la Cour, associé
SCP VAILLANT, cabinet
spécialisé B.T.P.

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux
de son métier

Moyens Pédagogiques

Supports de cours adaptés
– Fourniture de modèles de
lettres et documents – Cas
de jurisprudence

Public concerné

Chefs d'entreprise
Responsables et membres
des services administratifs,
financiers et juridiques
*Merci à nos clients
handicapés de nous
contacter à l'avance pour
assurer au mieux leur
accueil et leur confort chez
nous*

Dispositif de suivi / évaluation

Fiches d'évaluation finale
de la formation -
Possibilités de contact
ultérieur avec le formateur
pour conseils personnalisés

Lieu

FFB GRAND PARIS
10 rue du Débarcadère
75017 PARIS

Tarif

450 €. HT/pers (frais de
repas inclus),
soit 540 € TTC

Contact

Paul BOYER
Tel : 01 40 55 11 55
Fax : 01 40 55 11 70

Introduction

De nombreux problèmes peuvent survenir en cours de chantier, notamment en matière de délais, de travaux supplémentaires ou de travaux modificatifs.

Par faute de réaction en temps utile, il sera difficile, lors de l'établissement du décompte général définitif d'échapper aux pénalités de retard ou d'obtenir le paiement des travaux supplémentaires.

A l'inverse, une bonne gestion de votre marché permet souvent d'éviter les litiges ou, si nécessaire, d'obtenir la condamnation de votre client en justice.

En effet, il ne faut jamais oublier qu'un marché inclut bien entendu des obligations, mais également des droits.

Il est donc indispensable de bien connaître vos droits et préserver vos intérêts.

Présentation des différents marchés privés

Principaux modes d'exécution

- Marchés en lots séparés,
- Marchés avec une entreprise générale et sous-traitance,
- Groupements momentanés d'entreprises.

Principaux types de marchés

- Marchés à prix forfaitaires, à prix unitaires, marchés à tranches...

Les pièces contractuelles indispensables

- Le devis,
- L'ordre de service
- CCAP et CCTP
- La norme NFP 03-001
- Le planning, comptes rendus de chantiers, etc...

La communication entre les intervenants

Les délais d'exécution

- Le calcul des délais,
- La prolongation des délais,
- Les pénalités de retard,
- La suspension des travaux.

Les modifications des travaux

- La modification de la masse des travaux,
- Les travaux supplémentaires et modificatifs.

Le paiement

- Le paiement des situations,
- Le Décompte Général Définitif,
- Les intérêts de retard,
- Les garanties de paiement,
- La retenue de garantie

La réception des travaux

Le règlement des litiges : A l'amiable/Au contentieux